

# À des lieues du stéréotype banlieusard : les banlieues de Québec construites dans les années 1950 et 1960

## FAR FROM STEREOTYPICAL: QUEBEC CITY SUBURBS BUILT IN THE 1950s AND 1960s

Dominique Morin, Andrée Fortin et Carole Després

Volume 29, numéro 2, automne 2000

Mutations de la fécondité dans le monde industrialisé

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/010291ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/010291ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Morin, D., Fortin, A. & Després, C. (2000). À des lieues du stéréotype banlieusard : les banlieues de Québec construites dans les années 1950 et 1960. *Cahiers québécois de démographie*, 29(2), 335–356.  
<https://doi.org/10.7202/010291ar>

Résumé de l'article

Au lendemain de leur construction, les banlieues des années 1950 et 1960 étaient reconnues pour leur homogénéité fonctionnelle, résidentielle et démographique. Depuis, la péri-urbanisation des lieux de travail, de consommation et d'études supérieures, la densification du cadre bâti et le vieillissement de la population leur ont conféré un visage plus complexe. Cet article, consacré à la région métropolitaine de Québec, les compare aux autres secteurs de l'agglomération urbaine à partir des données du Recensement canadien de 1996. Il en ressort que les banlieues développées au cours des années 1950 et 1960 présentent entre elles d'importantes différences socio-économiques, que les appartements en immeuble y constituent désormais la majorité des logements privés occupés, que les ménages avec enfants y représentent à peine plus du tiers des ménages privés et que, contrairement à l'idée reçue, les personnes âgées sont plus nombreuses dans les banlieues que dans le centre-ville.

## **À des lieus du stéréotype banlieusard : les banlieues de Québec construites dans les années 1950 et 1960**

Dominique MORIN, Andrée FORTIN  
et Carole DESPRÉS \*

Au cours des années 1950 et 1960, beaucoup de villes nord-américaines ont connu un mouvement de déconcentration urbaine et de migration des résidants du centre-ville vers de nouvelles banlieues. Québec était du nombre. La prospérité de l'après-guerre permettait alors autant à la classe moyenne qu'aux membres des professions libérales d'investir dans une maison unifamiliale et d'acheter une automobile pour faire la navette entre la banlieue et le centre. Les autoroutes, les grands boulevards et les réseaux de transport en commun ont facilité cet étalement de la fonction résidentielle. En plein baby-boom, on aménageait la banlieue en fonction de la vie familiale : parcs, écoles, églises, arbres et coin de pelouse pour chaque maison. De cette époque, l'imaginaire collectif a conservé l'image d'une façade de bungalow sur laquelle se découpent les silhouettes d'une petite famille (un couple, quelques enfants, un chien) et du véhicule familial.

Depuis la fin des années 1960, l'étalement s'est poursuivi et les premiers secteurs de banlieue ont mûri. Aujourd'hui, la banlieue de Québec s'étend dans un rayon de près de 20 kilo-

---

\* Dominique Morin et Andrée Fortin : Département de sociologie de l'Université Laval et groupe de recherche *La banlieue revisitée*. Carole Després : École d'architecture de l'Université Laval et groupe de recherche *La banlieue revisitée*. Le groupe de recherche remercie le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) du Canada de son soutien financier. Dominique Morin remercie le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) du soutien accordé pour la poursuite de ses études de maîtrise.

mètres tant sur la rive nord que sur la rive sud du Saint-Laurent. Les réseaux routiers desservant les premières banlieues y ont facilité une péri-urbanisation des lieux de travail et de consommation. L'économie se rapproche de la main-d'œuvre et du marché : déjà, en 1980, plus d'Américains vivaient en banlieue (32 pour cent) qu'en ville (28 pour cent) (Baldassare, 1986). Les grandes métropoles américaines sont entourées d'*edge cities* industrielles ou commerciales. À Québec, bien que la région ait fait figure de précurseur dans le développement des centres commerciaux de banlieue, essentiellement, seuls le commerce, l'enseignement supérieur et quelques tours à bureaux se sont éloignés de la ville centre; ce déplacement a toutefois suffi pour entraîner la densification du cadre bâti de la première couronne de banlieue à partir de 1968. Plus précoce, cette densification a aussi été plus importante que celle qui s'est produite autour de Montréal durant les années 1970 (Fortin, 1981).

Avec le temps, les premiers ménages des secteurs de bungalows ont vieilli; certains ont même été remplacés. Dans le même sens, au tournant des années 1990, les travaux sur Levittown, banlieue américaine construite après la Deuxième Guerre mondiale (Kelly, 1993), ont montré que de nombreux résidants avaient atteint l'âge de la retraite et que les enfants se faisaient rares. Dans les années 1950 et 1960, les baby-boomers et leurs parents formaient la base d'une véritable pyramide des âges. Avec l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, la diffusion de la contraception et la recherche toujours plus grande de confort matériel, les *boomers* seront les premiers à ne pas se remplacer, ou du moins à ne pas se remplacer complètement (Romaniuc, 1990). Au Québec, leur descendance finale prévue serait de 1,5 à 1,7 enfant par femme (Henripin, Martin et al., 1991). Il en résulte que la structure par âge du Québec, encore plus que celle d'autres sociétés occidentales (Légaré, 2000), tend à ressembler à une toupie. Même une hausse marquée de la fécondité, par ailleurs improbable, ne permettrait pas de contrer rapidement le vieillissement de la population. Dans ce contexte, les jeunes ménages sont et seront de moins en moins nombreux, notamment dans les banlieues.

Nous n'entendons pas retracer ici le vieillissement architectural, démographique et social des premières aires de banlieue de la région métropolitaine de Québec. D'un coup d'œil transversal, il s'agit plutôt de caractériser la population

de ces banlieues et de la situer en regard de celle des autres parties de l'agglomération. Nous utiliserons à cette fin les données du Recensement canadien de 1996<sup>1</sup>; elles montrent que les secteurs de banlieue construits dans les années 1950 et 1960 présentent désormais des caractéristiques éloignées des représentations typiques sur la banlieue et ses habitants.

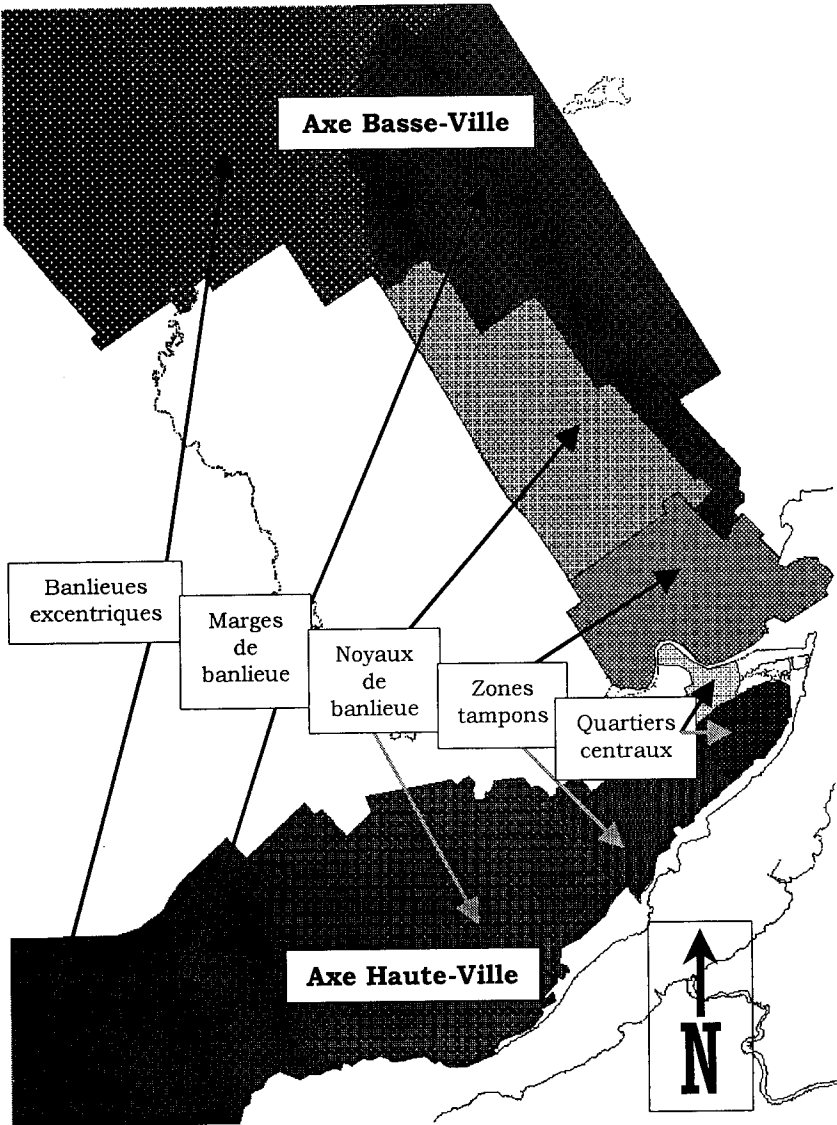
## MÉTHODE

Le découpage géographique des secteurs de banlieue a constitué l'essentiel du travail méthodologique sous-jacent aux résultats présentés ici. Le défi consistait à circonscrire des zones relativement homogènes pour fins de comparaison. Cette tâche nécessitant beaucoup de temps et de minutie, nous avons choisi d'étudier un échantillon de secteurs. Nos données portent sur deux axes ou corridors de développement de l'agglomération ressortant clairement d'une étude sur les migrations intra-urbaines à Québec en 1969 (Cliche, 1980). Le premier corridor, que nous avons baptisé *Axe Haute-Ville*, s'étend des quartiers de la Haute-Ville, en passant par Sillery, Sainte-Foy et Cap-Rouge, jusqu'à Saint-Augustin de Desmaures. Le second, l'*Axe Basse-Ville*, partant des quartiers Saint-Roch et Limoilou, remonte par Charlesbourg vers le Lac-Saint-Charles et le Lac-Beauport. Ces corridors sont représentés sur la carte 1.

Le découpage des deux axes en zones distinctes tient compte du type de construction, de la période de construction et de la distance par rapport au centre-ville. Ces informations ont été obtenues par l'étude de cartes de la ville et surtout par l'observation des collections de photos aériennes de l'agglomération de Québec en 1968, 1979 et 1993. Chacun des corridors est divisé en cinq zones comparables. Sont considérés comme *quartiers centraux* le Vieux-Québec et le quartier Saint-Jean-Baptiste dans l'*Axe Haute-Ville* ainsi que le quartier Saint-Roch dans l'*Axe Basse-Ville*. Au-delà de nombreuses différences, les quartiers centraux ont en commun une densité du construit typiquement urbaine. Adjacents à ces quartiers centraux, les

---

<sup>1</sup> Données agrégées par secteur de recensement (SR). Le tableau 3 compare ces données à celles des recensements canadiens de 1986 et de 1991. Statistique Canada arrondit certaines données agrégées analysées dans cet article : c'est pourquoi, dans quelques tableaux, la somme des pourcentages des modalités de certaines variables ne totalise pas exactement 100 pour cent.



**CARTE 1 — Division de l'Axe Haute-Ville et de l'Axe Basse-Ville en zones comparables**

quartiers Limoilou, Montcalm et Saint-Sacrement et la moitié est de Sillery sont regroupés sous l'étiquette de *zones tampons*. Cette appellation tient à leur ancienneté, à leur densité et à leur position à mi-chemin entre le centre-ville et les premières banlieues de maisons unifamiliales. Chaque axe a ensuite son *noyau de banlieue*, les secteurs de recensement de Sillery, de Sainte-Foy et de Charlesbourg s'étant principalement développés entre 1950 et 1968. Les noyaux de banlieue, que nous appellerons aussi premières banlieues, constituent l'objet central de notre étude. Finalement, le reste des corridors de développement est divisé entre les *marges de banlieue* et les *banlieues excentriques*. Les marges de banlieue sont le fruit du développement périphérique des premières banlieues au cours des années 1970, 1980 et 1990. Dans le cas de nos deux axes, il s'agit de la ville de Cap-Rouge et des aires résidentielles plus récentes de Sainte-Foy et de Charlesbourg<sup>2</sup>. Les banlieues excentriques sont apparues simultanément aux marges de banlieue comme de nouveaux noyaux détachés du reste des axes. Saint-Augustin de Desmaures, le Lac-Saint-Charles et le Lac-Beauport sont les banlieues excentriques au bout de nos corridors.

Dans la région métropolitaine de Québec, l'Axe Haute-Ville et l'Axe Basse-Ville se présentent comme des corridors de développement forts distincts. Ils s'opposent d'abord par leur orientation : est-ouest le long du fleuve dans le cas de l'Axe Haute-Ville et sud-nord vers l'intérieur des terres pour ce qui est de l'Axe Basse-Ville. Le corridor Haute-Ville présente aussi plus de commerces, de services de santé, d'immeubles à bureaux, d'institutions d'enseignement supérieur et d'espaces verts. Des deux noyaux de banlieue, celui de l'Axe Haute-Ville est un peu plus ancien que l'autre. Le développement des deux axes semble avoir été marqué par le clivage socio-économique entre les quartiers de la Haute-Ville et ceux de la Basse-Ville de Québec. Dans un premier temps, nous fusionnerons les deux axes pour obtenir une idée générale de chaque type de zone. Par la suite, nous pourrons comparer ces mêmes axes afin de faire ressortir leurs particularités.

---

<sup>2</sup> À cheval sur la frontière entre le noyau de banlieue et la marge de banlieue de l'Axe Haute-Ville, les secteurs de recensement 113,01 et 113,02 ont été exclus de la compilation de données. Recourir à leur division en secteurs de dénombrement nous privait de certains indicateurs et ne permettait pas une séparation parfaite du noyau de banlieue de l'Axe Haute-Ville et de sa marge.

Notre coup d'œil sur les premières banlieues ne se limitera pas aux données sur les noyaux de banlieue des axes Haute-Ville et Basse-Ville. La situation de ces noyaux sera comparée avec celle des secteurs de recensement étudiés par notre groupe de recherche<sup>3</sup>. Il s'agit de secteurs résidentiels de Sillery, de Sainte-Foy, de Duberger, de Charlesbourg et de Beauport développés entre 1950 et 1975 et principalement occupés par des maisons unifamiliales détachées<sup>4</sup>. Ces secteurs sont les plus associés à l'image de la banlieue dans les représentations sociales; ils correspondent au cœur symbolique des premiers noyaux de banlieue.

### DES BANLIEUES SINGULIÈRES

Depuis longtemps à Québec, la division entre la Haute-Ville et la Basse-Ville ne se résume pas à la topographie et est bien ancrée dans l'imaginaire des résidents de la capitale. Comme le dit la chanson : « Quand on est de la Basse-Ville, on n'est pas de la Haute-Ville » (Sylvain Lelièvre). Avec ses fonctions administratives, financières, commerciales et touristiques, la Haute-Ville semble avoir peu en commun avec la Basse-Ville. Les travaux de Louis Guay (1981) ont montré que dans l'agglomération de Québec, en 1971, les hauts revenus, la scolarité élevée et les emplois professionnels, techniques et d'administration étaient encore concentrés dans les mêmes secteurs de recensement.

Sans prétendre que tous les premiers banlieusards provenaient du centre-ville, nous savons que la Haute-Ville et la Basse-Ville ont connu des pertes d'effectif au cours du développement des premières banlieues. La valeur foncière, le coût du logement, une recherche d'homogénéité sociale, l'attraction du réseau personnel et une série d'autres facteurs conditionnent généralement les migrants de même origine à emprunter des courants migratoires communs. L'étude de Pierre Cliche (1980)

<sup>3</sup> Groupe de recherche *La banlieue revisitée* de l'École d'architecture de l'Université Laval. En plus d'étudier les caractéristiques socio-démographiques des banlieues à l'aide du recensement canadien, nous avons réalisé une enquête par entrevues semi-dirigée auprès de 173 résidents de bungalows des banlieues de l'agglomération de Québec datant des années 1950 et 1960. Cette enquête éclaire autrement la situation actuelle des premières banlieues, décrite ici à partir des données du recensement.

<sup>4</sup> Sillery (SR 101,00), Sainte-Foy (SR 110,00; 111,00; 117,00; 118,00), Duberger (SR 040,01), Charlesbourg (SR 271,01; 271,02; 273,02; 273,03; 273,04) et Beauport (SR 320,01; 320,02; 320,04).

sur les migrations à l'intérieur de la région métropolitaine de Québec en 1969 tend à montrer que les banlieusards en provenance du centre-ville choisissaient des secteurs de banlieue différents selon leur quartier d'origine. Les axes découpés pour fins d'analyse correspondent à des flux concentrés de la Haute-Ville vers Sainte-Foy et Sillery et du quartier Saint-Roch vers Charlesbourg via le quartier Limoilou. En règle générale, selon le tableau 1, les inégalités socio-économiques entre les populations des zones urbaines se retrouvent, bien qu'en s'estompant, le long des corridors de développement de l'agglomération. Les écarts, pour l'ensemble des indicateurs observés, connaissent une chute importante entre les marges de banlieue et les banlieues excentriques. Ces dernières sont non seulement détachées des axes comme de nouveaux noyaux, mais se révèlent également moins marquées par le clivage socio-économique qui scinde l'agglomération.

En ce qui a trait aux noyaux de banlieue, la valeur moyenne des résidences de chaque zone laisse supposer qu'elles ne sont pas destinées à la même clientèle. En moyenne, une résidence du noyau de l'Axe Haute-Ville vaut 42 500 dollars de plus qu'une résidence du noyau de l'Axe Basse-Ville. Les pourcentages de personnes sans diplôme d'études secondaires (DES) (écart de 11,7 points) et de titulaires d'un baccalauréat ou plus (écart de 18,7 points) indiquent que la population du noyau de l'Axe Haute-Ville est nettement plus scolarisée. Cependant, les écarts de revenu des ménages sont moins importants entre les premières banlieues qu'entre les zones tampons et entre les marges de banlieue des deux corridors. Le chômage est aussi plus élevé dans le noyau de l'Axe Haute-Ville. Le plus grand nombre d'institutions d'enseignement supérieur et d'immeubles à appartements au sein de ce noyau de banlieue y attire sans doute des ménages scolarisés, mais encore économiquement précaires. La répartition des ménages selon leur revenu est en effet plus polarisée dans le noyau de l'Axe Haute-Ville<sup>5</sup>. La présence de tels ménages expliquerait en partie que les écarts de chômage et de revenu ne suivent pas fidèlement les écarts de scolarité. Chose certaine, les chiffres pour les secteurs de maisons unifamiliales dénotent une hétérogénéité marquée entre les cinq premières banlieues de la région métropolitaine de Québec.

---

<sup>5</sup> Le tableau par zone de la répartition des ménages selon la taille et le revenu (par tranche de 10 000 dollars) n'est pas présenté dans cet article.



TABLEAU 1 — Indicateurs socio-économiques pour les axes de développement de l'agglomération et les secteurs de maisons unifamiliales datant des années 1950 et 1960 en 1996

Zones	Niveau de scolarité <sup>a</sup>				Taux de chômage (%)		Revenu moyen des ménages				Valeur moyenne du logement (000 \$)	
	Sans DES <sup>b</sup>		Diplômés <sup>c</sup>		H-V	B-V	Personnes seules (000 \$)		2 ou plus (000 \$)			
	H-V	B-V	H-V	B-V			H-V	B-V	H-V	B-V		
<i>Axes de développement</i> <sup>d</sup>												
Quartiers centraux	17,4	43,9	32,1	9,7	14,6	27,4	22,0	13,7	46,4	31,1	112,1	59,8
Zones tampons	17,7	40,5	35,7	8,9	9,6	17,2	27,5	16,8	64,4	35,1	138,6	87,4
Noyaux de banlieue	15,6	27,3	31,3	12,6	12,1	10,0	25,1	22,6	60,8	51,4	134,0	91,5
Marges de banlieue	13,0	23,7	32,6	13,2	6,1	9,4	35,5	26,8	77,8	54,3	128,6	93,0
Banlieues excentriques	23,2	27,9	18,0	12,3	8,8	9,6	31,1	29,8	59,0	54,6	109,9	93,1
<i>Unifamiliales 1950-1975</i>												
Sillery	10,8		49,2		6,7		38,5		111,7		241,9	
Sainte-Foy	17,3		29,2		12,2		26,6		62,6		130,1	
Duburger	33,1		11,3		8,6		22,0		50,7		81,9	
Charlesbourg	21,9		17,6		7,8		23,3		61,6		97,5	
Beauport	29,6		11,6		11,2		20,3		49,1		99,2	

Source : Statistique Canada, Données agrégées par secteur de recensement du Recensement canadien de 1996; calculs des auteurs.

a. Parmi la population de 15 ans et plus.

b. Sans diplôme d'études secondaires.

c. Un « diplômé » a un diplôme équivalent ou supérieur à un baccalauréat.

d. HV : Axe Haute-Ville; BV : Axe Basse-Ville.

La différenciation spatiale généralement observée dans les centres-villes est tout aussi présente en banlieue; en recherche comme en planification urbaine, on aurait avantage à penser les « couronnes » de banlieue comme des ensembles de noyaux hétérogènes. Les données soulignent l'hétérogénéité des aires résidentielles et la disparité entre les banlieues quant aux ressources dont disposent leurs résidants. Néanmoins, les divergences entre ces secteurs vont au-delà des résidences, des revenus et des diplômes. Dans le cas de Québec, les noyaux de banlieue des plus nantis ont plus de commerces, de services, d'installations communautaires et d'espaces verts. Connaissant une situation résidentielle, financière et professionnelle différente, il est improbable que l'ensemble des banlieusards aient les mêmes pratiques et aspirations résidentielles. Bref, des écarts socio-économiques notables distinguent les banlieues et rien n'indique qu'ils cesseront de se perpétuer.

## **DENSIFICATION ET MIXITÉ DES PREMIÈRES BANLIEUES**

Les représentations sociales héritées des années 1950 et 1960 rendaient la propriété d'une maison unifamiliale presque indissociable du fait de vivre en banlieue. Or, au sein des banlieues qui sont à la source de cette représentation, les ménages résidant dans un tel type de domicile sont devenus minoritaires. Selon le tableau 2, alors que les marges de banlieue et les banlieues excentriques présentent une majorité de maisons unifamiliales détachées, ce type de construction ne constitue que 36,1 pour cent des logements privés occupés des noyaux de banlieue en 1996. En nombre de bâtiments, les maisons unifamiliales détachées dominant, mais ce sont désormais les appartements en immeuble qui logent la majorité des ménages des plus anciennes zones de banlieue.

Dans le noyau de banlieue de l'Axe Haute-Ville, plus ancien et plus touché par le mouvement de péri-urbanisation des fonctions de travail, de commerce et d'éducation supérieure, on compte plus de ménages en appartement (60,9 pour cent) que dans l'Axe Basse-Ville (46,1 pour cent). La marge de banlieue de ce dernier, ceinturant de plus près son noyau, présente aussi plus d'appartements que les autres banlieues construites dans les années 1970 à 1990. La densification des noyaux de banlieue semble liée à la mixité de leurs fonctions. Divay (1981) associe en plus cette densification à une volonté des municipalités d'accroître leurs revenus de taxation.

TABLEAU 2 — Répartition (%) des logements privés occupés selon le type de construction, par zone des axes de développement de l'agglomération, en 1996

Zones	Unifamiliales détachées	Duplex	Appart. en im- meubles	Autres loge- ments <sup>a</sup>	Total <sup>b</sup>
<i>Axe Haute-Ville</i>					
Quartiers centraux	0,74	0,47	90,43	8,36	100
Zone tampon	9,28	4,21	80,37	6,14	100
Noyau de banlieue	32,02	2,30	60,93	4,63	100
Marge de banlieue	70,41	2,30	11,17	16,12	100
Banlieue excentrique	78,39	5,13	11,72	4,76	100
<i>Axe Basse-Ville</i>					
Quartiers centraux	0,35	1,87	95,45	2,80	100
Zone tampon	6,17	11,18	79,75	2,76	100
Noyau de banlieue	40,79	8,29	46,12	4,65	100
Marge de banlieue	54,33	7,69	26,01	11,90	100
Banlieue excentrique	82,02	6,37	4,27	7,27	100
<i>Axes confondus</i>					
Quartiers centraux	0,60	0,98	92,27	6,32	100
Zones tampons	7,37	8,48	79,99	4,07	100
Noyaux de banlieue	36,10	5,09	54,04	4,64	100
Marges de banlieue	63,09	4,75	17,93	14,20	100
Banlieues excentriques	80,97	6,01	6,43	6,54	100

Source : Statistique Canada, Données agrégées par secteur de recensement du Recensement canadien de 1996; calculs des auteurs.

- Comprend les catégories « maisons jumelées », « maisons en rangée » et « autres maisons individuelles attenantes » du Recensement canadien.
- Le nombre de logements privés occupés en 1996 est égal au nombre de ménages privés pour la même année (voir le tableau 3).

Quoi qu'il en soit, la densification du cadre bâti des premières banlieues a ouvert la voie — au moins de 1986 à 1996 — à l'arrivée de plus petits ménages dans ces zones. Selon le tableau 3, alors que les marges de banlieue et les banlieues excentriques croissent en nombre de ménages privés et en population, les noyaux de banlieue, comme les zones urbaines, voient leur nombre de ménages privés augmenter et leur population décroître de 1986 à 1996. Ces fluctuations entraînent une diminution de la taille moyenne des ménages des noyaux de banlieue supérieure à celle qui se produit dans les autres zones de leur axe de développement respectif. Par

TABLEAU 3 — Progression de la population, du nombre de ménages et de la taille moyenne des ménages pour chaque zone des axes de développement de l'agglomération, de 1986 à 1996

Zones	Population						Nombre de ménages privés						Taille moyenne des ménages privés		
	1986		1991		1996		1986		1991		1996		1986	1991	1996
	N	% 1986 <sup>a</sup>	N	% 1986 <sup>a</sup>	N	% 1986 <sup>a</sup>	N	% 1986 <sup>b</sup>	N	% 1986 <sup>b</sup>	N	% 1986 <sup>b</sup>	Résidents/ménage <sup>c</sup>	Résidents/ménage <sup>c</sup>	Résidents/ménage <sup>c</sup>
<b>Axe Haute-Ville</b>															
Quartiers centraux	13 105	12 794	97,6	12 389	94,5	7 095	7 550	106,4	7 415	104,5	1,63	1,54	1,53		
Zone tampon	28 971	29 118	100,5	28 340	97,8	14 000	14 960	106,9	14 980	107,0	1,94	1,84	1,79		
Noyau de banlieue	53 864	52 930	98,3	51 551	95,7	21 545	23 300	108,1	23 885	110,9	2,45	2,22	2,11		
Marge de banlieue	20 511	26 877	131,0	29 249	142,6	6 335	8 725	137,7	9 795	154,6	3,18	3,02	2,96		
Banlieue excentrique	5 823	6 996	120,1	8 376	143,8	1 720	2 220	129,1	2 735	159,0	3,37	3,14	3,06		
<b>Axe Basse-Ville</b>															
Quartiers centraux	7 165	6 759	94,3	6 893	96,2	3 545	4 155	117,2	4 285	120,9	1,89	1,60	1,58		
Zone tampon	52 065	48 077	92,3	46 114	88,6	22 715	23 225	102,2	23 760	104,6	2,22	1,99	1,89		
Noyau de banlieue	52 973	51 338	96,9	48 276	91,1	18 655	20 335	109,0	20 730	111,1	2,81	2,49	2,31		
Marge de banlieue	14 644	17 909	122,3	20 699	141,3	4 545	6 085	133,9	7 650	168,3	3,19	2,92	2,70		
Banlieue excentrique	15 385	17 282	112,3	19 002	123,5	4 855	5 840	120,3	6 670	137,4	3,15	2,94	2,84		
<b>Axes confondus</b>															
Quartiers centraux	20 270	19 553	96,5	19 282	95,1	10 640	11 705	110,0	11 700	110,0	1,72	1,56	1,55		
Zones tampons	81 036	77 195	95,3	74 454	91,9	36 715	38 185	104,0	38 740	105,5	2,11	1,93	1,85		
Noyaux de banlieue	106 837	104 268	97,6	99 827	93,4	40 200	43 635	108,5	44 615	111,0	2,62	2,35	2,20		
Marges de banlieue	35 155	44 786	127,4	49 948	142,1	10 880	14 810	136,1	17 445	160,3	3,18	2,98	2,84		
Banlieues excentr.	21 208	24 278	114,5	27 378	129,1	6 575	8 060	122,6	9 405	143,0	3,21	2,99	2,90		

Source : Statistique Canada, Données agrégées par secteur de recensement des recensements canadiens de 1986, 1991 et 1996; calculs des auteurs.

a. Population, en pourcentage de la population de 1986.

b. Nombre de ménages, en pourcentage du nombre de ménages de 1986.

c. Taille moyenne des ménages privés : Population en ménages privés/Nombre de ménages privés.

ailleurs, le nombre de ménages occupant une maison unifamiliale détachée dans les premières banlieues ne suit pas la hausse générale du nombre de ménages privés de 1986 à 1996 : leur nombre passe de 7620 à 7650 dans le noyau de l'Axe Haute-Ville et de 8800 à 8460 dans celui de l'Axe Basse-Ville<sup>6</sup>. Par conséquent, au moins de 1986 à 1996, nous estimons que la diminution de la taille moyenne des ménages des premières banlieues s'effectuerait principalement sous deux modes : les ménages arrivants — souvent en appartement — sont de plus petite taille que les autres ménages, tandis que les ménages en maisons unifamiliales perdent des membres. Le vieillissement des ménages en maison unifamiliale des noyaux de banlieue nous semble la principale explication de la diminution de leur taille, plus accentuée qu'ailleurs dans l'agglomération.

### **DES AÎNÉS PLUS CONCENTRÉS EN VILLE, MAIS PLUS NOMBREUX EN BANLIEUE**

Depuis plus de 15 ans, le vieillissement de la population préoccupe de nombreux spécialistes des sciences sociales. Généralement, ceux-ci ont tenté de prévoir l'ampleur du phénomène ou de ses effets à l'échelle mondiale ou nationale (voir Bourgeois-Pichat, 1979; Parant, 1990; Henripin, Martin et al., 1991). Jusqu'ici, le financement des retraites et l'augmentation de la demande de soins de santé restent les préoccupations majeures (voir Henripin, Martin et al., 1991; Henripin, 1995; Loriaux, 1995; Martel et Légaré, 1995). Le vieillissement démographique est aussi invoqué comme facteur de déclin dans les pronostics sur l'avenir des régions périphériques (Mathews, 1996). Mais quelle ampleur prend le vieillissement démographique dans les différents secteurs des agglomérations urbaines ?

De même que le baby-boom a entraîné la construction d'écoles et suscité un certain aménagement des banlieues, le vieillissement démographique imposera sûrement des transformations dans les agglomérations urbaines, principalement dans les espaces occupés par bon nombre d'aînés. Localiser les personnes âgées dans l'agglomération nous apparaît comme la façon la plus appropriée de savoir où des transformations devraient être envisagées à court et à moyen terme. Pour y

---

<sup>6</sup> Données issues des recensements canadiens de 1986 et de 1996; calculs des auteurs.

parvenir, il faut non seulement situer l'âge d'or actuel, mais également localiser les cohortes suivantes.

Fixée à 65 ans, l'entrée dans le groupe des personnes âgées n'a plus la même signification que jadis. L'âge de la retraite n'est plus nécessairement celui de la vieillesse puisque la perte d'autonomie survient en général plus tardivement. Le prolongement de la vie en bonne santé conjugué au maintien — voire à la diminution — de l'âge moyen à la retraite ajoute au cycle de vie une période libre des obligations de l'activité professionnelle et d'une grande partie des inconvénients de la vieillesse. Notre étude de l'ampleur et de la localisation du vieillissement dans l'agglomération de Québec devait donc couvrir les plus jeunes ainsi que les plus vieux des aînés sans toutefois les confondre. Dans leurs travaux, Marcil-Gratton et Légaré (1987) situent le début du quatrième âge entre 80 et 85 ans. Conscients que la perte d'autonomie peut survenir un peu plus tôt ou un peu plus tard, nous identifierons tout de même les 80 ans et plus comme un groupe distinct. Les autres groupes sur lesquels notre regard se posera sont les personnes de 65-79 ans (les retraités) et celles de 50-64 ans (retraités précoces et personnes envisageant une retraite prochaine). Les 65-79 ans et les 50-64 ans sont les parents, les grands frères ou les grandes sœurs des *boomers* qui avaient entre 30 et 49 ans lors du Recensement de 1996. Même si le vieillissement le plus appréhendé est celui des *boomers*, les cohortes plus âgées compteront une proportion sans précédent d'individus qui atteindront le troisième et le quatrième âge.

En 1996, dans les deux corridors de développement, c'est la population de la zone tampon de l'Axe Haute-Ville qui présente le plus haut taux d'aînés (tableau 4). Ce secteur a la particularité d'offrir de nombreux services de santé, plusieurs maisons d'hébergement et une multitude d'immeubles à condos et à appartements à proximité des circuits de transport en commun, de commerces, de services et d'espaces verts : tout pour vieillir confortablement sans trop de soucis. Entre ces quartiers et la zone tampon de l'Axe Basse-Ville, il n'est pas surprenant de constater des écarts de concentration de 5,3 points pour les 80 ans et plus et de 2,9 points pour les 65-79 ans. Ces écarts relèvent peut-être d'une mortalité différentielle liée aux conditions socio-économiques distinctes des deux populations, présentées au début de cet article. Mais il ne faut pas négliger le peu d'attrait pour des aînés des *walk-ups* (immeubles à appartements de trois ou quatre étages, sans ascenseur) alignés en

TABLEAU 4 — Répartition (%) selon l'âge de la population de 15 ans et plus, par zone des axes de développement de l'agglomération et dans les secteurs de maisons unifamiliales datant des années 1950 et 1960, en 1996

Zones	15-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65-79 ans	≥ 80 ans	Total
<i>Axe Haute-Ville</i>							
Quartiers centraux	17,4	23,1	25,7	13,9	12,8	7,1	100
Zone tampon	12,7	14,6	25,1	16,7	20,8	10,2	100
Noyau de banlieue	21,2	16,1	23,9	20,4	15,0	3,4	100
Marge de banlieue	18,1	15,0	43,3	17,5	4,8	1,2	100
Banlieue excentrique	17,5	20,5	43,0	12,5	5,7	0,9	100
<i>Axe Basse-Ville</i>							
Quartiers centraux	12,6	19,8	29,3	20,3	14,6	3,4	100
Zone tampon	13,4	18,4	26,1	19,2	17,9	4,9	100
Noyau de banlieue	17,1	15,7	26,0	25,4	13,3	2,6	100
Marge de banlieue	17,6	16,3	35,5	18,1	9,2	3,2	100
Banlieue excentrique	16,3	21,7	37,9	17,4	5,7	1,0	100
<i>Axes confondus</i>							
Quartiers centraux	15,7	21,9	27,0	16,1	13,4	5,8	100
Zones tampons	13,1	16,9	25,7	18,3	19,1	6,9	100
Noyaux de banlieue	19,2	15,9	24,9	22,8	14,2	3,0	100
Marges de banlieue	17,9	15,6	39,7	17,8	6,9	2,2	100
Banlieues excentriques	16,7	21,3	39,4	16,0	5,7	0,9	100
Unifam. 1950-1975	18,0	13,0	26,5	25,9	14,4	2,2	100

Source : Statistique Canada, Données agrégées par secteur de recensement du Recensement canadien de 1996; calculs des auteurs.

rangs serrés de la zone tampon de l'Axe Basse-Ville. Les environnements similaires à la zone tampon de la Haute-Ville seraient un milieu d'accueil souhaité pour les aînés de toute une agglomération si ce n'était de leur taille limitée et de leurs logements inaccessibles aux moins nantis. La valeur moyenne (138 561 dollars) et le loyer mensuel brut moyen (608 dollars) des logements de cette zone sont les plus élevés des deux corridors.

À l'intérieur des noyaux de banlieue, la concentration de personnes âgées dans la population de 15 ans et plus est moindre que dans les zones urbaines, mais bien plus élevée que dans le reste de la banlieue. Les premières banlieues comptent le plus haut taux de personnes de 50-64 ans parmi les personnes de 15 ans et plus (22,8 pour cent). Au sein des

TABLEAU 5 — Répartition (N) des « aînés » par zone des axes de développement de l'agglomération, en 1996

Zones	50-64 ans		65-79 ans		80 ans et plus		50 ans et plus	
	Ville	Banlieue	Ville	Banlieue	Ville	Banlieue	Ville	Banlieue
<i>Axes confondus</i>								
Quartiers centraux	2 890		2 410		1 045		6 345	
Zones tampons	12 095		12 630		4 605		29 330	
Noyaux de banlieue		19 955		12 420		2 650		35 025
Marges de banlieue		7 385		2 850		900		11 135
Banlieues excentriques		3 325		1 190		195		4 710
Total	14 985	30 665	15 040	16 460	5 650	3 745	14 985	30 665

Source : Statistique Canada, Données agrégées par secteur de recensement du Recensement canadien de 1996; calculs des auteurs.

secteurs d'unifamiliales, les 50-64 ans représentent plus du quart des 15 ans et plus. En 1996, la population de 15 ans et plus des noyaux de banlieue comptait déjà environ 40 pour cent de personnes de 50 ans et plus.

L'examen que nous venons de faire a mis en évidence les pôles résidentiels qui attirent les aînés et l'ampleur du « vieillissement » des zones de l'agglomération à un moment donné. Pour avoir une idée plus précise de la localisation actuelle et à venir des personnes âgées, il faut analyser leur répartition dans les différentes zones de l'agglomération. Notre échantillon de la région métropolitaine de Québec engendre un biais pour cet exercice : les quartiers centraux et les zones tampons représentent plus des trois quarts de la population des secteurs urbains de la rive nord de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec, tandis que les noyaux de banlieue, les marges de banlieue et les banlieues excentriques correspondent à moins de la moitié des banlieues de la rive nord de la RMR<sup>7</sup>. Les données du tableau 5 sous-estiment donc la part d'aînés des banlieues eu égard à celle des zones urbaines. Mais

<sup>7</sup> Selon les critères déjà présentés de division de l'agglomération en types de zone (voir p. 337 et suivantes).



TABLEAU 6 — Répartition (N) des personnes de 65 ans et plus selon leur type de ménage, par zone des axes de développement de l'agglomération, en 1996

Zones	Ménage collectif		Ménage non familial				Ménage familial	
	Personne seule	Cohabitation	Personne seule	Cohabitation	Personne seule	Cohabitation	Personne seule	Cohabitation
	Ville	Banlieue	Ville	Banlieue	Ville	Banlieue	Ville	Banlieue
<i>Axes confondus</i>								
Quartiers centraux	715		1620		300		825	
Zones tampons	2205		6305		1605		7050	
Noyaux de banlieue		775		4100		1055		9125
Marges de banlieue		1430		485		300		1550
Banlieues excentriques		25		270		140		950
Total	2920	2230	7925	4855	1905	1495	7875	11 625

Source : Statistique Canada, Données agrégées par secteur de recensement du Recensement canadien de 1996; calculs des auteurs.

on peut conclure sans grand risque qu'il y a plus de banlieusards que d'urbains parmi les 65 ans et plus et les 50-64 ans en 1996. En fait, strictement dans nos corridors, seuls les 80 ans et plus sont plus nombreux en ville qu'en banlieue. Les 80 ans et plus de 1996 avaient passé le cap de la cinquantaine en 1966 et avaient au moins 34 ans au début de la construction des banlieues; beaucoup étaient donc déjà établis à ce moment-là, ce qui explique en partie leur nombre supérieur dans les zones urbaines en 1996. Pour leur part, les banlieusards de 50-64 ans et de 65-79 ans, en forte majorité dans les noyaux, surclassent en nombre les urbains des mêmes âges, malgré la sous-représentation des banlieues par rapport aux secteurs urbains occasionnée par le découpage des axes.

On pourrait croire que c'est la présence des hôpitaux, des maisons d'hébergement ou des couvents (des « ménages collectifs ») qui explique celle d'un nombre important d'ainés dans les premières banlieues, plutôt que le vieillissement des membres des ménages privés. Or, le tableau 6 montre qu'à peine 5 pour cent des personnes de 65 ans et plus des noyaux de banlieue vivent en ménage collectif. Cette proportion atteint 14 pour

cent dans les zones urbaines et 11 pour cent dans l'ensemble des banlieues. Parmi les autres aînés vivant en ménage privé, une forte majorité des banlieusards font partie d'un ménage familial, c'est-à-dire vivent en couple ou avec au moins un de leurs enfants; toutefois, en ville, on est presque aussi souvent seul que membre d'un ménage familial. Ces différences entre banlieusards et urbains de 65 ans et plus semblent attribuables à l'âge plus avancé des urbains et à la difficulté de vivre seul en banlieue quand on est âgé.

Si les personnes les plus âgées de 1996 vivent dans les quartiers urbains aérés, celles de 2001, de 2010 ou de 2020 feront-elles de même ? Selon l'approche par générations prônée par les chercheurs du GRDQ<sup>8</sup>, il convient de se référer à la biographie d'une cohorte pour prévoir et comprendre son vieillissement (Marcil-Gratton et Légaré, 1987; Marcil-Gratton, 1990; Martel et Légaré, 1995). Ainsi, il paraît probable que la majorité des personnes qui ont aimé leur quartier de banlieue voudront y demeurer. C'est ce qui ressort des premières analyses de nos entrevues. Plusieurs se sont enracinés, ont créé des liens. Déménager occasionne aussi un deuil et un dépaysement. L'hypothèse d'une volonté de rester en banlieue concorde avec le nombre élevé de personnes de 65 ans et plus qui y poursuivent leur vie. Mais cette tendance ne pourra se maintenir sans que ces quartiers soient équipés pour faire face aux besoins des personnes en perte d'autonomie. S'y déplacer pour les besoins de consommation quotidiens demande souvent l'usage d'une automobile, que certains ne pourront bientôt plus conduire. Certains secteurs sont éloignés des hôpitaux et les cliniques médicales y sont rares. Actuellement, finir ses jours en ville peut relever moins d'un choix que d'une obligation.

## **MAIS OÙ SONT PASSÉS LES ENFANTS ?**

Des ménages de plus en plus petits, une population avancée dans son vieillissement et une faible fécondité à l'échelle du Québec depuis près de 30 ans : il ne faut pas en dire plus pour laisser entendre qu'avoir des enfants à la maison n'est plus l'affaire de la majorité des ménages des premières banlieues. En 1996, ils comprenaient 24,9 pour cent de couples sans enfants, 6,5 pour cent de cohabitations non liées sans enfant et 32,8 pour cent de personnes seules (tableau 7). Le ménage de

---

<sup>8</sup> Groupe de recherche sur la démographie québécoise.

TABLEAU 7 — Répartition (%) des ménages privés selon le type de ménage <sup>a</sup>, par zone des axes de développement de l'agglomération et dans les secteurs de maisons unifamiliales datant des années 1950 et 1960, en 1996

Zones	Ménages non familiaux		Ménages familiaux		Total	
	Per-sonne seule	Coha-bitation	Couple sans enfant	Couple avec enf.		Famille monoparentale
<i>Axe Haute-Ville</i>						
Quartiers centraux	61,4	11,2	14,6	5,5	7,3	100
Zone tampon	50,0	8,7	19,9	13,2	8,3	100
Noyau de banlieue	36,7	8,4	24,0	21,8	9,5	100
Marge de banlieue	14,0	2,8	21,5	53,0	9,1	100
Banlieue excentrique	12,1	1,6	19,0	57,8	9,1	100
<i>Axe Basse-Ville</i>						
Quartiers centraux	62,5	9,0	10,9	8,3	9,3	100
Zone tampon	44,9	6,9	19,7	14,9	13,6	100
Noyau de banlieue	28,2	4,4	25,9	29,6	12,2	100
Marge de banlieue	19,7	3,1	20,6	44,4	12,6	100
Banlieue excentrique	14,5	2,6	24,1	50,6	8,5	100
<i>Axes confondus</i>						
Quartiers centraux	61,8	10,4	13,2	6,5	8,0	100
Zones tampons	46,9	7,6	19,8	14,2	11,6	100
Noyaux de banlieue	32,8	6,5	24,9	25,4	10,7	100
Marges de banlieue	16,6	2,9	21,1	49,1	10,7	100
Banlieues excentriques	13,8	2,3	22,6	52,7	8,7	100
Unifamiliales 1950-1975	26,7	4,7	26,4	31,4	11,3	100

Source : Statistique Canada, Données agrégées par secteur de recensement du Recensement canadien de 1996; calculs des auteurs.

a. Ne tient pas compte des rares ménages multifamiliaux (moins d'un pour cent dans chaque zone) : chaque famille est considérée comme un ménage. Voir aussi la note 1, p. 337, et le tableau 3.

banlieue « typique », soit le couple avec enfants à la maison, ne représentait plus que 25,4 pour cent des ménages privés dans les premiers noyaux de banlieue, et 31,4 pour cent dans les secteurs de maisons unifamiliales. L'addition des ménages monoparentaux hausse ces proportions à 36,1 et à 42,7 pour cent respectivement. Ces taux sont plus faibles que ceux des autres zones de banlieue (57,0 à 66,9 pour cent de ce type de ménages). Les premiers noyaux de banlieue seraient donc les seules zones de banlieue à compter une majorité de nids vides.

TABLEAU 8 — Répartition (%) selon l'âge des enfants vivant dans le ménage d'au moins un de leurs parents, par zone des axes de développement de l'agglomération et dans les secteurs de maisons unifamiliales datant des années 1950 et 1960, en 1996

Zones	0-5 ans	6-14 ans	15-17 ans	18 ans et plus	Total <sup>a</sup>
<i>Axe Haute-Ville</i>					
Quartiers centraux	27,0	25,9	18,3	27,0	100
Zone tampon	19,3	31,8	16,5	31,7	100
Noyau de banlieue	17,8	28,5	14,9	38,7	100
Marge de banlieue	23,0	40,7	13,3	22,9	100
Banlieue excentrique	24,9	40,3	12,5	22,2	100
<i>Axe Basse-Ville</i>					
Quartiers centraux	20,8	33,5	11,3	34,9	100
Zone tampon	24,3	31,1	12,4	31,9	100
Noyau de banlieue	18,5	27,8	13,0	40,5	100
Marge de banlieue	19,6	36,0	15,7	28,6	100
Banlieue excentrique	25,5	37,0	13,6	23,7	100
<i>Axes confondus</i>					
Quartiers centraux	24,2	29,3	15,2	30,5	100
Zones tampons	22,7	31,3	13,7	31,9	100
Noyaux de banlieue	18,2	28,1	13,9	39,6	100
Marges de banlieue	21,6	38,8	14,3	25,3	100
Banlieues excentriques	25,3	38,1	13,2	23,2	100
Unifamiliales 1950-1975	16,0	29,5	13,9	40,5	100

Source : Statistique Canada, Données agrégées par secteur de recensement du Recensement canadien de 1996; calculs des auteurs.

a. Voir la note 1, p. 337, et le tableau 3.

Si faible soit-il par rapport au stéréotype du ménage banlieusard, le taux de ménages avec enfants à la maison des premières banlieues doit être examiné soigneusement. Le tableau 8 montre que ces « enfants à la maison » sont les plus âgés de toutes les zones : près de 40 pour cent ont 18 ans et plus. D'autre part, les noyaux de banlieue se situent au dernier rang pour la proportion d'enfants de 0 à 5 ans (18,2 pour cent) et de 6 à 14 ans (28,1 pour cent). Dans les secteurs de maisons unifamiliales des premières banlieues, la proportion d'enfants d'âge préscolaire est moins élevée (16,0 pour cent) mais celle des enfants de 6 à 14 l'est un peu plus (29,5 pour cent). Autrement dit, en définissant l'enfance sur la base de l'âge (0-17 ans par exemple), on réduirait de beaucoup la proportion de mé-

nages avec enfants à la maison des banlieues des années 1950 et 1960. De plus, même si de nouveaux ménages se sont installés dans ces secteurs, l'âge avancé des enfants à la maison en 1996 laisse croire que les ménages avec enfants à la maison y sont aujourd'hui bien moins nombreux.

Les banlieues des années 1950 et 1960 ont été aménagées pour la vie familiale et le sont encore. Mais avec si peu de jeunes enfants dans les demeures, il n'est pas surprenant que certaines de leurs écoles soient menacées de fermeture. Les tableaux 3, 5 et 6 laissent supposer que les jeunes ménages avec enfants préfèrent poursuivre l'étalement urbain dans des maisons neuves et avoir comme voisins de jeunes parents comme eux.

## **CONCLUSION**

Comparer les zones de l'agglomération de Québec a permis de remettre en question les stéréotypes relatifs à la banlieue, notamment celui de son uniformité. Non seulement une série d'inégalités sociales et économiques différencie les secteurs de banlieue, mais il y a une hétérogénéité certaine à l'intérieur même des premières banlieues. Plus qu'un simple vieillissement, les banlieues des années 1950 et 1960 ont connu une mutation au cours des trente dernières années. Anciens bastions de l'homogénéité fonctionnelle, résidentielle et démographique, ces premiers noyaux de banlieue offrent aujourd'hui un portrait complexe eu égard à chacune de ces dimensions. Plus encore, les changements observés sont concomitants à des modifications de la vie de banlieue. Les premières banlieues sont devenues à la fois des zones résidentielles et des lieux de travail, d'étude et de consommation. La mixité du cadre bâti y impose une mixité des styles de vie. Dans les appartements en immeubles où logent la majorité des ménages des premières banlieues, l'attachement pratique et affectif à la propriété et l'activité domestique qui en découle sont exclus. Généralement rassemblés en îlots, les immeubles à appartements créent des univers de banlieue parallèles où le béton du balcon remplace le gazon de la cour arrière. Le vieillissement de la population des plus anciens secteurs de banlieue influence également l'activité qui s'y déroule. Le rythme de vie contraint des ménages de travailleurs, quasi exclusif dans les noyaux de banlieue au lendemain de leur construction, côtoie maintenant de plus en plus celui, moins réglé, des retraités. Les enfants

ont vieilli et plusieurs sont partis. La présence de jeunes enfants à la maison est désormais moins fréquente que celle de jeunes adultes. Bref, les besoins familiaux des ménages des premières banlieues sont en voie d'être remplacés par les besoins d'une population vieillissante; le même scénario semble se dessiner, à plus long terme, pour le reste de la banlieue où habite une forte proportion de baby-boomers.

Les personnes âgées de demain qui auront été habituées à vivre en banlieue ne pourront — ni sans doute ne voudront — être toutes regroupées dans les zones urbaines. Les premières banlieues devront être adaptées à cette réalité. L'hétérogénéité des secteurs invite à des ajustements qui tiendront compte des caractéristiques particulières de chaque banlieue. Ces milieux construits pour de jeunes ménages devront se rendre plus conviviaux pour les personnes en perte d'autonomie. Les services destinés au troisième âge devront être adaptés à une clientèle dispersée. Les premiers secteurs de banlieue devront aussi trouver le moyen d'attirer les jeunes ménages qui semblent préférer les maisons neuves aux vieilles résidences laissées par leurs aînés.

Finalement, ce portrait nous amène à réfléchir sur la poursuite de l'étalement urbain. Les dernières projections de l'ISQ annoncent un plafonnement puis une chute de la population de la RMR de Québec d'ici une vingtaine d'années<sup>9</sup>. Or, rien n'indique que les premières banlieues cesseront de se densifier et il faut prévoir que la diminution de la taille des ménages ne peut se poursuivre éternellement. Le nombre de logements devant suivre la tendance du nombre de ménages privés, la croissance soutenue des aires de banlieue semble en voie de perdre l'une de ses principales justifications.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BALDASSARE, Mark. 1986. *Trouble in Paradise: The Suburban Transformations in America*. New York, Columbia University Press, 251 p.
- BOURGEOIS-PICHAT, J. 1979. « La transition démographique : le vieillissement de la population », dans Union internationale pour l'étude scientifique de la population. *La Science de la population au service de l'homme*. Vienne, UIESP : 211-239.
- CLICHE, Pierre. 1980. *Espace social et mobilité résidentielle. Introduction à la géographie sociale de Québec*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 183 p.

---

<sup>9</sup> Projections consultées sur le site web de l'ISQ : [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca).

- DIVAY, Gérard. 1981. « Les nouveaux espaces résidentiels de Québec », *Recherches sociographiques*, 22, 2 : 205-236.
- FORTIN, Gérard. 1981. « Une ville américaine moyenne, unique en son genre », *Recherches sociographiques*, 22, 2 : 187-203.
- GUAY, Louis. 1981. « Différenciation et ségrégation urbaine : Québec 1951, 1961 et 1971 », *Recherches sociographiques*, 22, 2 : 237-255.
- HENRIPIN, Jacques. 1995. « Vieillissement de la population : inconvénients et adaptation », *Population*, 50, 6 : 1593-1610.
- HENRIPIN, Jacques, Yves MARTIN et al. 1991. *La Population du Québec d'hier à demain*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 213 p.
- KELLY, Barbara M. 1993. *Expanding the American Dream. Building and Rebuilding of Levittown*. Albany, State University of New York Press, 275 p.
- LÉGARÉ, Jacques. 2000. *Un siècle de vieillissement démographique au Québec : qu'aurait-il été sans les baby-boomers ?* Communication présentée au 68<sup>e</sup> congrès de l'ACFAS, dans le cadre du colloque « Études des transitions et des trajectoires en démographie ».
- LORIAUX, Michel. 1995. « Du vieillissement démographique à l'intégration des âges : la révolution de la gèritude », *Population*, 50, 6 : 1611-1626.
- MARCIL-GRATTON, Nicole. 1990. « Vieillir comme on a vécu : la clef pour décoder la vieillesse de demain », *Revue internationale d'action communautaire*, 23, 63 : 57-66.
- MARCIL-GRATTON, Nicole, et Jacques LÉGARÉ. 1987. « Vieillesse d'aujourd'hui et de demain : un même âge, une autre réalité ? », *Futuribles*, 110 : 3-21.
- MARTEL, Laurent, et Jacques LÉGARÉ. 1995. « Après le baby-boom, le papy-boom : regards démographiques sur une nouvelle vieillesse », *Le Gérontophile*, 17, 2 : 26-32.
- MATHEWS, Georges. 1996. « L'avenir démographique des régions : analyse critique et implications des plus récentes perspectives démographiques du BSQ », *Recherches sociographiques*, 37, 3 : 411-438.
- PARANT, Alain. 1990. « Les perspectives démographiques mondiales », *Futuribles*, 141 : 49-74.
- ROMANIUC, Anatole. 1990. « Réflexion sur le devenir démographique des sociétés avancées : un regard sur le Canada », *Cahiers québécois de démographie*, 19, 2 : 179-195.